ment à l'autre une bataille peut s'engager dont, une fois de plus au cours de notre histoire, dépendra le sort de la patrie. Le pays, le monde entier ont les yeux fixés sur nous. Mettez les cœurs, servez-vous au mieux de vos armes: souvenez-vous de la Marne et de Verdun.

Signé: Gamelin.

Celui du 25 novembre

G.Q.G., 25 novembre. — Soldats de France, par mon ordre du jour du 14 octobre, je vous disais de vous tenir prêts à recevoir une attaque générale des Allemands que, dès ce moment, nous pouvions considérer comme imminente. Le 16 octobre se produisait leur action préliminaire, déjouée par notre manœuvre. Depuis, nous avons vu les Allemands développer leurs préparatifs, mais, jusqu'ici, ils n'ont pas osé déclencher leur défensive d'ensemble.

Pour le moment, attendez les événements de pied ferme et travaillez.

Signé : Gamelin.

Tous les combattants ont connu ces textes, toute la France les méditera.

Le président Roosevelt nomme un représentant personnel auprès du Saint-Siège

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En outre, le président Roosevelt a adressé à la veille de Noël trois lettres : une au pape, une autre au chef des églises évangéliques des Etats-Unis et une troisième au grand rabbin des Etats-Unis, les adjurant d'unir les forces spirituelles des trois grandes religions pour offrir au monde, dans un moment opportun, les assises d'une paix durable.

La lettre du président Roosevelt

Dans sa lettre le président précise dans quel esprit est conçue la mission de M. Taylor :

« A l'heure présente, écrit-il, aucun chef spirituel ne peut proposer à aucun chef de gouvernement un plan précis destiné à mettre fin à la destruction et à reconstruire le monde. Cependant il est certain qu'une heure viendra pour cette tâche. C'est pourquoi, bien qu'on ne puisse maintenant prévoir ni quand, ni comment une telle action pourrait intervenir, il est bon que nous encouragions une collaboration plus étroite entre tous ceux qui, dans le monde entier ont un but commun, qu'ils représentent des religions ou des gouvernements.

» Par conséquent, je suggère à Votre Sainteté de lui envoyer mon représentant personnel afin que nos efforts pour la paix et l'allégement des souffrances se développent parallèlement.

» Quand l'heure du rétablissement de la paix mondiale sur des assises plus sûres sonnera, il sera de la plus grande importance pour l'humanité et la religion que les idéaux communs s'expriment à l'unisson.

» Bien plus, quand ce jour heureux se lèvera, de grands problèmes pratiques se poseront pour nous tous. Des millions d'hommes de toutes races, de toutes nationalités et de toutes religions pourront avoir à refaire leur vie en émigrant d'autre pays ou en reconstruisant leur ancien foyer. Là aussi, les idéaux communs demandent une action parallèle.

» Je suis sûr que toutes les églises du monde qui croient au même Dieu, useront de leur grande influence en faveur de cette cause. »

Le président Roosevelt termine sa lettre en rappelant les liens d'amitié qui l'unissent au pape Pie XII qu'il connut personnellement lorsque celui-ci — qui était alors le cardinal Pacelli — était légat du pape aux Etats-Unis.

C'est avec une vive sympathie que la France a accueilli l'initiative du président Roosevelt

Paris, 24 décembre. — L'initiative du président Roosevelt a été accueillie à Paris avec une vive sympathie.

Les messages précédents du président des Etats-Unis et l'action discrète de la diplomatie pontificale, avaient déjà reçu l'approbation générale. On avait été frappé par la similitude profonde des sentiments qui inspiraient la Maison Blanche et le Vatican. On se réjouit donc que le président Roosevelt, dans l'espoir d'agir en commun, quand le moment sera venu, pour travailler à une paix stable et juste ait fait un pas vers le Vatican.

On sait qu'il a toujours voulu associer l'Amérique à toutes les initiatives généreuses. La décision prise par lui est donc caractéristique de sa manière.

Quant à la personnalité de M. Myron C. Taylor, qui a été désigné, non comme ambassadeur des Etats-Unis, mais comme délégué du président, elle est connue des Français, surtout depuis que M. Taylor a siégé à Evian comme président du Comité des réfugiés.

Cette dernière charge est mise en rapport avec le passage de la lettre de M. Roosevelt dans lequel celui-ci envisage les grands problèmes qui se poseront plus tard, alors que des millions d'hommes devront ou émigrer ou retourner dans la patrie dont ils ont été chassés pour y refaire leur foyer. Il semble donc que le président envisage dès maintenant d'intervenir dans cette œuvre humaine de reconstruction.

— A l'occasion de la Noël le président de la République a offert dimanche une matinée et un goûter aux enfants des écoles de Paris appartenant à des familles nombreuses et particulièrement dignes d'intérêt.

LE DISCOURS DE M. DALADIER

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Pensez, Françaises, Français, à ce que doit être cette nuit de Noël pour les peuples victimes de ces hommes de proie et de rapine qui déchaînent la plus effroyable catastrophe pour satisfaire leur atroce frénésie de domination. Songez au désespoir des femmes et des enfants de Prague qui, blottis dans leur maison, presque sans pain, entendent les rires des vainqueurs étrangers qui insultent à leur misère.

Songez à la désolation des êtres humains qui, dans les ruines de Varsovie, d'abord accablés sous les obus et les bombes puis envahis par le typhus pleurent leur liberté et leur bonheur perdus. Songez aux femmes et aux enfants de l'héroïque Finlande qui ont dû chercher à travers la neige et la glace un pauvre refuge contre la barbarie asiatique tandis que les soldats de ce peuple magnifique, préférant la mort à la servitude, opposent aux masses ennemies une résistance victorieuse qui soulève l'admiration du monde.

L'Allemand doit s'attendre au retour de la justice

Depuis des siècles, l'Europe n'avait pas revu un pareil cataclysme. Il a suffi de quelques hommes pour ouvrir la porte à ce déchaînement de la misère, du désespoir et de la mort. Le martyre des innocents crie vengeance du fond de cette nuit de Noël. Mais dans cette même nuit, alors que gémissent les victimes, l'inquiétude et la crainte doivent s'emparer du cœur des bourreaux. Je ne veux pas dire que le Reich des nazis soit prêt à chanceler. Ce serait une illusion dangereuse dont il faut nous garder. Sa force matérielle reste redoutable. Mais il n'est pas possible que sa force morale soit intacte.

Chaque Allemand doit se rendre compte que les malheurs qui s'abattent sur le monde ont leur source dans les entreprises de son chef. Il doit penser au retour foudroyant de la justice. En descendant au fond de sa conscience, il ne trouve que les malédictions de ses victimes et que les imprécations des peuples torturés. On lui dit bien qu'il combat parce que nous voulons l'asservir, mais il sait que c'est lui qui a commencé à réduire d'autres nations en esclavage, alors que la France et la Grande-Bretagne ne souhaitaient que collaborer avec lui et déjà lui avaient donné des preuves répétées de leur sincère désir d'entente loyale, de paix sincère.

Le Noël français, c'est le Noël de l'espérance. Le Noël des Tchèques et des Polonais, c'est le Noël de la tristesse ou même du désespoir, mais le Noël de l'Allemagne est celui de la justice immanente.

Comment tous les peuples de l'univers pourraient-ils se refuser à prendre conscience de ces grandes vérités que la nuit de Noël illumine de sa lumière. Comment pourraient-ils confondre les victimes et les bourreaux et se refuser à comprendre quel avenir réserverait à toutes les nations la victoire de ceux qui ont courbé Prague sous leur joug, et qui ont fait de Varsovie une ville martyre ?

Ce pour quoi la France combat

Si les peuples s'abandonnaient, s'ils laissaient triompher l'injustice, ils ne tarderaient pas à connaître la plus dure épreuve de l'histoire. Ni les nations, ni les hommes ne pourraient continuer à vivre dans leur liberté et leur indépendance. A ces effroyables périls, il n'y a qu'un remède : le courage. Puissent tous les peuples le comprendre. Puissent-ils comprendre qu'on ne fait pas sa part au fléau, qu'on n'évite pas l'agression en tremblant devant les agresseurs, mais, au contraire, en dressant résolument contre lui le barrage indestructible de tous les courages et de toutes les volontés.

Pour nous, Français, notre détermination est prise. Nous combattrons sans trêve ni répit contre cette effroyable tyrannie, pour le salut de la France pour le salut de toutes les valeurs morales qui élèvent l'homme au-dessus de la brute. Nous aurons du reste d'autant moins à souffrir que nous serons plus forts et plus résolus. Nous ne prendrons pas l'initiative d'ajouter de nouvelles souffrances aux souffrances qu'entraîne déjà cette guerre, mais nous rendrons coup pour coup.

L'Allemagne portera le poids de sa faute

Si l'Allemagne a recours à la violence avec autant de légèreté, c'est sans doute parce que, depuis plus d'un siècle, elle a toujours porté la guerre chez ses voisins sans en souffrir sur son propre sol. Cette fois, il sera tenu un compte exact de toutes les destructions dont elle sera responsable. Elle portera, s'il en est besoin, le poids de ses fautes. Pour nous, nous ne luttons pas pour attenter à la vie, à l'indépendance ou à la dignité d'aucun peuple. Nous faisons la guerre de la sécurité française, la guerre de la liberté humaine.

Et maintenant, c'est à vous enfin que je veux m'adresser, soldats de France qui devez passer Noël loin de ceux que vous aimez. Je fus l'un des vôtres voici vingt ans. Je sais que le souvenir ému du foyer familial ne vous empêche cependant pas d'éprouver ce soir une joie virile et une saine allégresse. Dans vos régiments, dans vos escadrilles, ou sur vos navires de guerre, tous vous êtes unis comme des amis, comme des frères et depuis quatre mois vous ne vivies que pour accomplir le plus grand des devoirs. Les plus jeunes d'entre vous durcis par l'épreuve du feu sont maintenant devenus des hommes. C'est sur vous que le pays doit prendre exemple, c'est vous qui le conduirez vers l'avenir.

Humbles Français, cultivateurs de nos champs, artisans, ouvriers de nos villages et de nos villes, employés, hommes des professions libérales, tous soldats de la France, c'est à vous que je veux adresser mon salut de Noël. Je voudrais pouvoir dire à chacun de vous que je comprends ses soucis. Je voudrais pouvoir donner à chacun de vous l'assurance que je veille au poste où je suis placé, sur tout ce qui vous tient à cœur. Chaque jour, nous aiderons davantage les êtres chers que vous avez laissés chez vous. Nous assurerons la vie du pays tandis que vous assurerez sa défense et, tous ensemble, étroitement unis dans la paix victorieuse, comme vous-mêmes l'êtes aujourd'hui sur le champ de bataille, nous saurons faire de notre France la plus heureuse et la plus humaine des patries.

EN FRANCE

Les Danois de Paris offrent des ambulances à l'armée française

Paris, 24 décembre. — Les Danois de Paris ont constitué un comité ayant pour objet d'offrir des ambulances à l'armée française. Ce comité est présidé par M. Carl Winther, consul général du Danemark à Paris, sous le haut patronage de S. A. R. la princesse René de Bourbon, née princesse Marguerite de Danemark.

M. Winther et Mme Nancy Oldenburg, membre du comité, ont déjà eu le plaisir de remettre à l'œuvre des sections sanitaires automobiles, en présence de S. A. R. la princesse Sixte de Bourbon et de Mme de Carbuccia, une première somme permettant l'achat de deux voitures d'ambulance.

La répression des menées communistes

Versailles, 24 décembre. — La police d'Etat de Seine-et-Oise qui surveillait depuis quelque temps l'activité des éléments de l'ancien parti communiste de Limeil-Brevannes et de Vigneux (arrondissement de Corbeil) a établi que ceux-ci tenaient fréquemment des réunions où s'élaboraient les mots d'ordre de la propagande révolutionnaire et dont la fréquence et l'objet établissaient le délit de reconstitution de groupement dissouts.

C'est ainsi que trois militants ont été appréhendés à Vigneux et onze à Limeil-Brevannes. Parmi eux se trouvent respectivement les deux maires suspendus de ces deux communes. Tous ont été mis à la disposition de la justice militaire.

EN GRANDE-BRETAGNE

Les vœux de Noël de M. Hore Belisha aux troupes britanniques

Londres, 24 décembre. — M. Hore Belisha, ministre de la guerre, a adressé ses vœux de Noël aux troupes britanniques en France.

« Vous êtes, dit-il, sur le sol de la France amie, qui se dresse avec la Grande-Bretagne dans une résolution commune de sauvegarder la liberté. »

A toutes les autres troupes britanniques qui se trouvent dans les pays d'outre-mer, le ministre a adressé un message dans lequel il déclare :

« Partout où sert l'armée britannique, elle est unie en sa résolution de résister aux attaques contre notre liberté. »

EN ALLEMAGNE

Les vêtements de deuil ne peuvent être vendus qu'aux très proches parents des défunts

Berne, 24 décembre. — Selon la « Gazette de Francfort », le commissaire du Reich pour les vêtements a ordonné que, seuls, les corsets et soutien-gorge faits en tulle ou en dentelle peuvent être achetés sans la délivrance des bons de carte de vêtements. Le commerce de détail est invité à contrôler très sévèrement ces instructions.

Une autre ordonnance de la même autorité stipule que les vêtements de deuil ne peuvent être vendus qu'aux très proches parents du défunt et seulement sur présentation de l'acte de décès.

EN ITALIE

La transplantation des Allemands du Tyrol du Sud va être accélérée

Berne, 24 décembre. — Le correspondant des « Basler Nachrichten » à Berlin, annonce qu'au cours de son séjour à Rome, Himmler a convenu avec le gouvernement italien d'un nouvel accord au sujet de la transplantation des Allemands du Tyrol du sud. Les provinces d'Udine et Belluno sont maintenant comprises dans les régions où la transplantation aura lieu. Ces opérations seront accélérées. D'après les accords précédents, elles devraient être terminées à la fin de 1940, mais on dit maintenant que la date en est limitée à fin janvier prochain.

L'ancien président de la République polonaise est gravement malade

Bucarest, 24 décembre. — M. Ignace Moscicki, ancien président de la République polonaise qui est interné actuellement à Craiova, est tombé gravement malade. Le professeur Danielopol, spécialiste pour maladies internes, a été appelé à son chevet. On craint que l'état de santé de l'ancien président de la République polonaise ne s'aggrave en raison de la rigueur de l'hiver roumain.

Une conférence de l'Entente balkanique aura lieu le mois prochain à Belgrade

Londres, 24 décembre. — On mande de Stamboul au « News Chronicle » :

« Une conférence de l'Entente balkanique (Roumanie, Yougoslavie, Grèce et Turquie), aura lieu le mois prochain, à Belgrade. La Bulgarie sera invitée à envoyer un observateur. »

FINANCES DE GUERRE

Dans son rapport sur le budget de 1940 M. ABEL GARDEY expose les aspects du problème

« Le pays, dit-il, pourra se rendre compte des sacrifices qu'il lui faut consentir.

» C'est de lui, de son courage, de son travail, de ses renoncements que sera faite la victoire. »

Paris, 24 décembre. — Le rapport de M. Abel Gardey, rapporteur général de la commission des Finances du Sénat sur le budget des services civils de 1940, a été distribué dimanche aux membres de la haute assemblée.

Les propositions de la commission se traduisent par une réduction nette de crédits de 342 millions et l'équilibre du projet de budget qu'elle soumet à l'approbation du Sénat s'établit ainsi qu'il suit : recettes : 79.246.783.112 fr. ; dépenses : 78,919.268.917 fr. Excédent de recettes : 327.514.195 fr.

Mais, convient-il de parler d'équilibre quand la conduite de la guerre va nécessiter l'ouverture de crédits dépassant plusieurs fois le montant des dépenses civiles ?

Ce mot, rigoureux dans sa définition, ne risque-t-il pas de faire naître des illusions sur l'ampleur des sacrifices à demander au pays ? C'est en réalité tout le problème du financement de la guerre qui est soulevé, et dont M. Abel Gardey va préciser les données.

Le rapporteur général rappelle que les dépenses militaires et civiles, pendant la guerre de 1914, ont atteint 210 milliards de francs, soit environ 1.300 milliards de nos francs actuels.

Il n'est pas contestable, selon le rapporteur, que le prix du conflit actuel sera beaucoup plus élevé qu'en 1914.

Sans doute ne peut-on faire actuellement la moindre évaluation du coût total de la guerre ; mais, pour une période rapprochée comme l'année 1940 et compte tenu des 55 milliards votés par la Chambre pour les dépenses militaires du premier trimestre de 1940, il est vraisemblable que l'ensemble des charges publiques ne sera pas l'an prochain inférieur à 300 milliards. Comment réunir les ressources nécessaires à la couverture de telles dépenses ?

M. Abel Gardey note tout d'abord qu'une guerre laisse de telles charges aux générations futures qu'il est juste et sage d'en solder par l'impôt une part aussi large que possible ; mais il estime que pour atteindre ce résultat il n'est nullement nécessaire de recourir à de nouveaux impôts.

A la différence de 1914, la France dispose dès l'entrée en guerre, grâce aux aménagements apportés depuis quelques mois à notre système d'impôts, d'un instrument fiscal complet et dont le produit doit suivre nécessairement la progression des dépenses d'armement. Si efficace que soit l'instrument fiscal, son rendement à cependant des limites et l'emprunt sera encore la principale ressource de guerre.

Le rapporteur général examine alors minutieusement les conditions dans lesquelles une politique de crédit doit être conduite et, en particulier, celles qui permettront un fonctionnement régulier du circuit monétaire.

A ce sujet, il montre que la pratique du circuit monétaire est très délicate. Il ne suffit pas d'en réunir les conditions techniques de succès. Il faut aussi dans une large mesure, en démocratie, obtenir la collaboration du pays.

« Tels sont, conclut M. Abel Gardey, les différents aspects du problème des finances de guerre et les lignes générales suivant lesquelles il devrait, selon nous, être résolu.

» De cette situation nous n'avons rien dissimulé au Sénat. Mais le pays doit aussi la connaître, pour se rendre clairement compte par lui-même des sacrifices qu'il lui faut consentir. Il faut aussi qu'il sache que c'est de lui, de son courage, de son travail, de ses renoncements que sera faite la victoire.

» Nous avons la certitude qu'on ne fera pas appel en vain à l'esprit de sacrifice de ceux sur qui repose à l'intérieur du territoire la vie économique et financière de la France.

» Il ne suffit pas, en effet, d'augmenter la durée du travail, d'établir le contrôle les changes, de bloquer les prix et les salaires, de limiter les bénéfices, d'imposer des restrictions. Il faut que chaque citoyen se prête à cette discipline collective et ne cherche pas, par quelque artifice que ce soit, à éluder sa part de sacrifice, convaincu que chaque parcelle d'effort qu'il déroberait ainsi à son pays affaiblirait notre résistance et retarderait la victoire.

» C'est l'esprit de guerre qui donnera aux citoyens ce courage, c'est lui aussi qui doit animer les pouvoirs publics dans la rude tâche qu'est le gouvernement d'un pays en guerre. Car il ne suffit pas de décréter, de légiférer ; il faut aussi — ce qui est moins aisé — administrer, c'est-à-dire concilier, arbitrer, tenir égale la balance des charges, décider vite et juste avec un seul but : la guerre, et une seule règle de conduite : l'intérêt supérieur de l'Etat. C'est dans la mesure où jouera ce ressort puissant et irremplaçable qu'est l'esprit de guerre que nous soutiendrons l'effort héroïque de nos armées et que nous préparerons les lendemains de la victoire. »

La guerre maritime

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Londres, 24 décembre. — Il est actuellement permis d'affirmer que la guerre de mines à outrance sur laquelle l'Allemagne avait tant misé, est tenue en échec par la marine britannique.

L'Allemagne s'est embarquée dans cette offensive par un véritable coup de désespoir, espérant ainsi parvenir à un contre-blocus de la Grande-Bretagne en écartant les navires neutres des eaux britanniques. En réalité, elle ne parvint qu'à suspendre le trafic pendant quelques heures. Tous les jours, d'innombrables bateaux appartenant à toutes les nations du monde, excepté l'Allemagne, franchissent dans les deux sens l'estuaire de la Tamise. La proportion des pertes est si minime que 99 % de ce trafic est effectué sans dommage. Autrement dit, les mines allemandes coulent actuellement un bateau sur cent.

Les mesures prises par l'Amirauté britannique ont été immédiates et effectives. Deux cents chalutiers ont été mobilisés sur-le-champ pour le dragage. En même temps, des experts scientifiques étudiaient les contre-mesures qui, une fois appliquées sur une vaste échelle, permettront d'affirmer que les mines allemandes ont cessé de constituer un danger.

L'Amirauté britannique va créer des champs de mines au large des côtes Est de l'Angleterre et de l'Ecosse

Londres, 24 décembre. — Un communiqué officiel annonce que, pour mieux protéger la navigation dans la mer du Nord, et en réplique à la pose de mines par les Allemands au large des côtes britanniques, l'amirauté a décidé de créer des champs de mines au large des côtes Est de l'Angleterre et de l'Ecosse.

Trois régions seront minées sans autres préavis et les navires marchands sont avertis que s'ils y pénètrent, ce sera à leurs « risques et périls ».

Le cuirassé allemand n'est plus qu'une silhouette informe

Montevideo, 24 décembre. — Après six jours d'incendie, le feu et la fumée ont cessé sur l'épave de l' « Amiral Graf von Spee » dont on aperçoit seulement la silhouette informe d'où émerge la tourelle.

L'Allemagne a demandé la libération de l'équipage du « Graf-von-Spee »

Buenos-Aires, 24 décembre. — Le conseiller de l'ambassade d'Allemagne a remis au ministre des Affaires étrangères d'Argentine, M. Cantilo, une note du gouvernement du Reich, demandant la libération des officiers et des matelots de l' « Amiral Graf Spee » qui sont internés et exposant les raisons de sa demande.

M. Cantilo étudiera la note et répondra prochainement. Malgré la réserve observée par le ministre des Affaires étrangères, on sait que la note allemande n'est pas une protestation énergique, mais un exposé du point de vue contraire au décret argentin.

M. Cantilo a informé le président de la République de cette démarche. On croit savoir que le gouvernement maintiendra la mesure qu'il a prise, en accord avec la convention de La Haye.

LE MARTYRE DE LA POLOGNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En outre, le recensement par les autorités soviétiques des jeunes hommes en vue de leur incorporation dans l'armée rouge, se confirme. Nombreux sont ceux qui appréhendent de devoir quitter leur pays en laissant leur foyer dans le plus profond dénuement et les plus cruelles incertitudes du lendemain.

A l'école, les méthodes communistes de déchristianisation se généralisent. Dans presque tous les établissements d'enseignement primaire, l'image de la Vierge a été laissée au mur, mais un portrait de Staline a remplacé la Croix.

Les persécutions allemandes contre le clergé

Paris, 24 décembre. — L'agence Pat communique que les persécutions allemandes contre le clergé catholique continuent en Pologne occupée.

Partout des moines ont été chassés, arrêtés, déportés. Pour la seconde fois on a arrêté tous les pères jésuites de Cracovie.

A l'église des dominicains de Lublin, le tabernacle a été lardé à coups de baïonnettes. Sous la menace des revolvers, les religieux ont dû livrer le trésor de la communauté, soit cent mille dollars ainsi que des archives historiques précieuses dont une bulle du pape Honoré III, de 1224.

La ville de Lyon fait un don de cinquante mille francs à la Finlande

Lyon, 24 décembre. — Au cours de la séance du conseil municipal, M. Edouard Herriot, député, maire de Lyon, désirant associer la ville de Lyon à l'aide apportée par la France à l'héroïque Finlande, a proposé au conseil municipal l'envoi au gouvernement d'Helsinki d'une somme de cinquante mille francs. L'assemblée s'est aussitôt ralliée à cette proposition.

D'autre part, le conseil municipal a décidé que le nom de M. Max, bourgmestre de Bruxelles, récemment décédé, serait donné à une avenue de Lyon.

— Une délégation économique bulgare est partie pour Moscou en vue de conclure un traité de commerce et une convention de navigation maritime bulgaro-soviétique.

— En raison de la guerre, le Comité des jeux de la Passion d'Oberammergau a décidé de remettre à plus tard les représentations prévues pour 1940.

— Le vapeur de pêche espagnol « Espita Perez » s'est échoué sur les côtes du Portugal. Cinq hommes seulement sur 31 ont pu être sauvés.

— L'Administration des P.T.T. mettra en vente à partir du 25 décembre deux timbres, l'un représentant le pont de la Guillotière à Lyon, l'autre évoquant le Languedoc et ses vins. La fabrication de ces timbres qui sont imprimés, en taille douce était en cours au moment de la mobilisation. L'éloignement des services de l'atelier des timbres-poste, du fait de la mobilisation générale, en a retardé l'impression.

Le Souverain Pontife condamne la politique du coup de force

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

« 1° Assurer le droit à la vie et à l'indépendance de toutes les nations, grandes et petites, puissantes et faibles est un postulat fondamental pour une paix juste et honorable. La volonté de vie d'une nation ne doit jamais correspondre à la sentence de mort d'une autre. Si cette égalité de droit vient à disparaître ou est mise en danger, l'ordre juridique exige une réparation dans une mesure à déterminer, non par l'épée, mais par des règles de justice et d'équité réciproques.

» 2° Afin, que l'ordre ainsi établi puisse être de longue durée, les nations doivent être libérées du pesant esclavage de la course aux armements, ainsi que du danger de la force matérielle, en tant que violatrice tyrannique du droit. Des propositions de paix qui n'attribueraient pas une importance fondamentale à un désarmement mutuellement consenti, organique et progressif, un désarmement d'ordre pratique aussi bien que spirituel, révéleraient tôt ou tard leur inconstance et leur manque de vitalité.

» 3° Dans une réorganisation de la vie internationale en commun, il faudrait que toutes les parties en cause se rendissent compte des lacunes et des déficiences du passé. Dans la création et la reconstitution des institutions internationales — qui ont une mission si élevée, mais en même temps si difficile et pleine de responsabilités très graves — on devrait tenir compte des expériences fournies par des initiatives antérieures semblables. Et puisque, pour la faiblesse humaine, il est si malaisé et l'on pourrait dire impossible de tout prévoir et de tous assurer au moment des négociations de paix — alors qu'il est difficile d'être sans passion et sans amertume — la constitution d'institutions juridiques devant garantir l'application fidèle et loyale des conventions est d'une importance décisive pour une acceptation honorable d'un traité de paix et pour éviter des interprétations arbitraires et unilatérales des conditions des traités.

» 4° Un point qui devrait attirer tout particulièrement l'attention si l'on veut une meilleure organisation de l'Europe concerne les besoins et les justes requêtes des nations et des peuples ainsi que des minorités ethniques : demandes qui, si elles ne suffisent pas toujours à fonder un droit strict quand des traités reconnus et sanctionnés sont en vigueur et s'y opposent, méritent toutefois un examen bienveillant pour essayer de les satisfaire par des voies pacifiques et, si c'est nécessaire, au moyen d'une juste, sage et concordante révision des traités. Bien des incitations au recours à la violence s'éloigneraient après le rétablissement d'un vrai équilibre entre les nations et la reconstruction des bases d'une confiance mutuelle.

» 5° Mais, même les meilleurs règlements seront imparfaits et condamnés à l'insuccès si ceux qui dirigent les peuples et les peuples eux-mêmes ne se laissent pénétrer toujours davantage par cet esprit de responsabilité qui mesure et pondère les statuts humains selon les formes simples et inébranlables du droit divin par cette soif de justice qui a pour base essentielle la justice morale, par cet amour universel qui jette un pont pour ceux qui n'ont pas le bonheur de participer à notre foi. »

Le pape ajoute qu'il ne méconnaît pas les graves difficultés qui s'opposent à l'obtention d'une juste paix internationale.

Puis, après avoir annoncé qu'il venait d'apprendre la décision de M. Roosevelt d'envoyer un ambassadeur provisoire auprès du Vatican, Pie XII ajoute :

« Cette nouvelle ne pouvait nous être plus agréable car elle constitue une contribution puissante à la réalisation d'une paix juste et durable et au soulagement des souffrances de la guerre.

» Nous exprimons au président Roosevelt nos félicitations et l'expression de nos sentiments reconnaissants. »

Communications officielles

Une surtaxe aérienne sur les cartes de Noël et de Nouvel An

Paris, 24 décembre. — Le ministère des P.T.T. communique ce qui suit :

Jusqu'au 15 janvier 1940 les cartes illustrées, les cartes de visite imprimées, les cartes de Noël et de Nouvel An ne dépassant pas le poids de cinq grammes et portant ou non des souhaits, félicitations ou autres formules de politesse exprimés en cinq mots ou au moyen de cinq initiales conventionnelles, à destination des pays bénéficiant d'une surtaxe aérienne réduite pour la catégorie des envois autres que les lettres et cartes postales, sont passibles d'une surtaxe aérienne spéciale fixée au cinquième de la surtaxe prévue pour cette catégorie d'objets.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au guichet des bureaux de poste.

L'heure de fermeture des établissements publics

Par arrêté en date du 24 décembre 1939 pris en conformité d'une décision de M. le général commandant en chef les forces terrestres, M. le Préfet du Nord autorise les cafés, restaurants, débits de boissons, salles de spectacles, salles de bal, bals de quartier et tous établissements publics à rester ouverts au public jusqu'à 24 heures les 25, 26, 27, 28, 29, 30 décembre 1939 et 1er janvier 1940 sous réserve que les dispositions de sécurité prévues pour la défense passive soient rigoureusement observées.

Il est rappelé que, par arrêté du 21 décembre, ces établissements ont été autorisés à rester ouverts au public jusqu'à 2 heures du matin durant la nuit du 31 décembre 1939 au 1er janvier 1940.

Une vieille femme grièvement brûlée à Béthune

Mme Ve Caulier-Delhomez, âgée de 83 ans, demeurant seule dans une petite maison rue Lamendin qui activait son poêle a vu le feu se communiquer à ses vêtements. Affolée elle sortit dans la rue où des passants vinrent lui porter secours.

La nonagénaire est dans un état grave.

PARIS A CÉLÉBRÉ SON PREMIER NOEL DE GUERRE

De nombreuses messes de minuit ont pu être dites dans les églises de la capitale et de sa banlieue

Paris, 24 décembre. — Sous les feux tamisés des rues et des boulevards, dans les églises aux vitraux voilés, dans les cafés, les restaurants et les brasseries aux rideaux soigneusement tirés, selon les prescriptions de la défense passive, Paris, en cette année 1939, a célébré la fête de Noël.

Sur les grands boulevards, dès la nuit tombée, les cafés se sont emplis de consommateurs et les nombreux promeneurs ont défilé devant les éventaires aux lumières atténuées qui, cette année, remplacent les petites baraques de Noël et du jour de l'an.

En raison des événements, les archevêques et les évêques de France avaient, on le sait, décidé que, cette année, les messes de minuit n'auraient pas lieu. Mais quand on apprit, à Paris, que, par mesure exceptionnelle, le gouvernement militaire et la préfecture de police autoriseraient les établissements où l'on réveillonne à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin, le cardinal Verdier informa les curés de son diocèse qu'ils pourraient faire célébrer la messe traditionnelle, dans la mesure où, toutefois, les prescriptions de la défense passive pourraient le permettre.

Aussi, cette nuit, si à Notre-Dame, il n'y a pas eu d'office — il n'y en a d'ailleurs jamais la nuit de Noël — dans la plupart des églises et des chapelles de Paris et de la banlieue, la célébration de la nuit de Noël a eu lieu selon les rites habituels.

LOTERIE NATIONALE

Tirage de la 18me tranche

(24 DÉCEMBRE 1939)

Le numéro 266.193 gagne 5 MILLIONS de francs

Les numéros suivants gagnent chacun UN MILLION

742.082 — 758.816

Les numéros suivants gagnent chacun 500.000 fr. :

781.409 — 661.155

459.532 — 627.225

Tous les billets se terminant par :

97.071	gagnent	100.000 francs
56.313	—	50.000 francs
99.770	—	50.000 francs
2.879	—	10.000 francs
089	—	5.000 francs
31	—	1.000 francs
6	—	220 francs
5	—	110 francs

LA LOTERIE NATIONALE

Sur autorisation spéciale de M. le ministre des Finances, le tirage de la première tranche de la Loterie nationale 1940 sera assuré à Poitiers (Vienne), le dimanche 7 janvier 1940 à 14 heures.

Achetez les dixièmes du Crédit du Nord... ...les dixièmes qui gagnent!...

UN MONTEUR TOMBE DE QUINZE MÈTRES DE HAUT A ONNAING

Il est tué sur le coup

Le jeune François Olivier, 18 ans, monteur, était occupé samedi à son travail à la Centrale électrique de la Compagnie des mines à Onnaing. Juché sur une poutre à quinze mètres de hauteur, il perdit soudain l'équilibre et tomba sur le sol.

Le jeune homme qui avait eu le crâne fracturé et le thorax enfoncé fut tué sur le coup.

Les annonces vous aident à lutter contre la concurrence.

— A Limoges un homme, son fils et sa fille ont été victimes d'un empoisonnement. Seule la mère était indemne et a été arrêtée.

DERNIÈRE HEURE

M. Roosevelt invite les Américains à prier pour que les peuples en guerre méditent les enseignements de l'Evangile

Washington, 24 décembre. — M. Roosevelt a prononcé une brève allocution radiodiffusée, à l'occasion de Noël.

« Au moment où l'année qui commença dans la crainte des calamités s'achève dans la terreur d'une nouvelle guerre qui est venue alourdir de son angoisse le fardeau des souffrances imposées au monde par le manque d'humanité de l'homme envers l'homme », le président a déclaré entre autres choses :

« En ce jour de guerre et de tristesse pour beaucoup d'autres pays, abstenons-nous, nous qui vivons encore en paix, de nous borner à célébrer notre heureux destin. Prions bien, plutôt, pour que la force nous soit donnée de vivre pour les autres. Vivons plus près des enseignements du sermon sur la montagne. Prions pour que les peuples en guerre lisent, apprennent et méditent ces enseignements immortels. »

Le ministre de Tchécoslovaquie a quitté Moscou, car la Russie a reconnu officiellement le nouveau gouvernement slovaque

Moscou, 24 décembre. — M. Zdenek Fierlinger, ministre de Tchécoslovaquie à Moscou, a quitté l'U.R.S.S. : il s'est embarqué à Odessa le 28 à destination de la France. Son départ semble être la conséquence de l'arrivée de M. Tiso, ministre de Slovaquie, qui fut suivi de la nomination de M. Pouchkine comme représentant diplomatique des Soviets à Bratislava.

On sait que l'U.R.S.S. a reconnu la Slovaquie depuis assez longtemps, mais cette reconnaissance demeura confidentielle, l'U.R.S.S. ne paraissant pas autrement pressée de la sanctionner dans les faits. On pense généralement que l'U.R.S.S. étant engagée dans les affaires de Finlande, l'Allemagne, qui jusqu'ici n'avait rien à lui refuser, reprend maintenant de l'ascendant sur son associé.

Un vapeur espagnol s'échoue sur la côte portugaise

Quarante-six noyés

Lisbonne, 24 décembre. — Le vapeur de pêche espagnol « Epita Perez » du port d'Isla-Cristina, ayant cinquante et un hommes d'équipage s'est échoué près de Villa Réal Santo Antonio. On compte quarante-six noyés. Cinq membres de l'équipage ont été sauvés avec de grandes difficultés.

Une délégation de l'Union départementale des Syndicats cégétistes est reçue au ministère du travail

Une délégation de l'Union départementale des Syndicats cégétistes composée de MM. G. Dumoulin, M. Porreye, A. Salembier, E. Guillotou et accompagnée de M. Charles Saint-Venant et de M. Lebas, députés du Nord, a été reçue par M. Pomaret, ministre du Travail.

La délégation a réclamé l'augmentation des taux des allocations aux femmes de mobilisés et aux chômeurs.

Les délégués ouvriers et les personnalités politiques ont fait valoir auprès du ministre du Travail toutes les raisons qui militent en faveur des améliorations demandées. Les délégués ont insisté sur cet aspect particulier du problème plaçant le Nord dans la zone des armées.

Le ministre du Travail a déclaré qu'il se ferait l'interprète des travailleurs du Nord auprès de ses collègues de la Santé publique et des Finances. Il a admis le fait que, si les allocations militaires sont augmentées, il conviendra d'élever automatiquement les allocations de chômage. Il a laissé entendre que des améliorations étaient à l'étude en vue d'une application prochaine concernant les allocations militaires, mais que le plan prévu porterait sur les villes de 100.000 habitants et plus.

Ce détail important a été relevé par la délégation ouvrière qui a fait remarquer au ministre l'impossibilité de distinguer par une séparation quelconque la ville de Tourcoing, par exemple, de celle de Roubaix et de séparer par ailleurs des cités massives comme Loos, Lomme, Hellemmes, La Madeleine, Saint-André, de la ville de Lille. Il conviendrait, ont dit les délégués ouvriers, d'associer des cités entre elles pour en faire des agglomérations industrielles appelées à profiter des taux nouveaux qui seront prochainement établis.

LE DIMANCHE DE ROUBAIX-TOURCOING

Le numéro : 25 CENTIMES

La remise de la croix de la Légion d'honneur au chanoine Germain

Ph. France-Presse (n° 22.149)

Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a remis la croix de la Légion d'honneur au chanoine Germain, directeur général de l'Œuvre apostolique.

On reconnaît, de gauche à droite, le chanoine Germain, le général Gouraud et le cardinal Verdier.